

FORMATION EN LIGNE (ENA)

Cahier du participant
Partenaires : RI-RTF-RPA

LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES ÂNÉES ET ADULTES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

Introduction

Ce cahier contient toutes les informations nécessaires pour vous soutenir dans votre démarche d'autoformation.

Suivant l'adoption de la nouvelle Politique de lutte contre la maltraitance envers les aînés et les personnes majeures en situation de vulnérabilité (2024), le CISSS de Chaudière-Appalaches recommande la complétion, par tous les responsables et employés des milieux de vie (RI-RTF-RPA), des formations de base en lien avec la lutte contre la maltraitance.

Désormais obligatoires pour tous les employés du CISSS de Chaudière-Appalaches, ces formations sont essentielles pour s'assurer d'une compréhension commune des modifications significatives apportées en 2022 à la Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité. C'est d'ailleurs pour cette raison que toute formation que vous pourriez avoir suivie avant 2022 ne peut remplacer celles maintenant proposées.

Bien qu'aucun échéancier ne vous soit demandé pour actualiser cette recommandation, nous vous invitons à en faire une priorité des prochains mois afin que vous et votre personnel soyez pleinement outillés dans la reconnaissance et la gestion des situations de maltraitance potentielle. Nous vous encourageons aussi à les promouvoir en continu auprès de vos nouveaux employés.

Être à jour dans vos connaissances en matière de lutte contre la maltraitance peut vous conférer un atout précieux, et faire une réelle différence pour nos clientèles les plus vulnérables.

Nous vous invitons à partager ce document aux employés de votre milieu que vous identifieriez pour suivre cette formation.

Formations recommandées

L'annexe 1 comprend les instructions pour accéder aux formations disponibles sur l'ENA pour les partenaires.

- ❖ Titre de la formation : **Introduction à la lutte contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne en situation de vulnérabilité** (durée maximale de 1 h 30)
- ❖ Titre de la formation : **Identification et signalement d'une situation de maltraitance envers un aîné ou toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité** (durée maximale de 40 minutes).

Éléments importants avant de commencer la formation

Nous vous suggérons de :

- Lire ce cahier du participant au complet avant de débiter. Il contient toutes les informations nécessaires pour vous soutenir dans votre démarche d'auto-formation.
- Choisir un moment opportun pour suivre cette formation, dans un environnement calme, avec l'équipement informatique approprié. Vous aurez besoin de haut-parleurs pour entendre le son de la formation.
- Profiter de cette formation pour prendre un temps de recul et de réflexion par rapport à la qualité et la sécurité des services, par rapport aux causes de la maltraitance et par rapport à la bientraitance dans les pratiques individuelles, d'équipe et de votre milieu.
- Prendre en note vos questionnements et réflexions qui vous viendront en tête pendant la formation. Nous vous fournissons un exemple d'outil (voir **Annexe 2**) pour consigner vos questions et réflexions à la fin du présent document.
- En tout temps, si vous souhaitez avoir du soutien clinique, **incluant de la consultation confidentielle pour intervenants et gestionnaires :**



**Ligne Aide
Maltraitance
Adultes Aînés
1 888 489-2287**

Annexe 1 : Consignes pour les formations dans l'Environnement numérique d'apprentissage (ENA)

Site Internet de l'ENA : <https://fcp-partenaires.ca/>

Avant d'utiliser le site web fcp-partenaires.ca, assurez-vous que votre appareil remplit les conditions en termes de [systèmes d'exploitation et de navigateur Web compatibles](#).

1. Pour accéder à l'ENA, vous devez utiliser votre adresse courriel :

- Un compte de messagerie Outlook (ou Live ou Hotmail) ou
- Un compte de messagerie Google (Gmail)
- Si vous n'avez pas d'adresse courriel requise, nous vous recommandons de vous en créer une, avec l'aide de vos proches ou collègues au besoin.

Si vous avez des difficultés de connexion ou de navigation pendant la formation, contacter la ligne de soutien technique de l'ENA :

- Téléphone : 1 888 360-5408, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h (sauf les jours fériés)
- Par courriel : support@fcp-partenaires.ca



FORMATIONS POUR LES
**PARTENAIRES
DE SERVICES
HORS RÉSEAU**

Bienvenue
sur la plateforme de
Formation continue partagée (FCP)
pour les partenaires de soins ou de services hors réseau.


Pour vous connecter, choisissez un mode d'authentification








 Connexion par Outlook

 Connexion par Google

2. Une fois connecté, rechercher la formation « Lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées »

Formations Incontournables pour les partenaires de services hors réseau



 Programme québécois de soins buccodentaires et de soins d'hygiène quotidiens de la bouche en CHSLD (infirmières et infirmiers)	4h0m
 Approche adaptée à la personne âgée (AAPA)	17h0m
 Évaluation de la condition physique et mentale d'une personne symptomatique : enfant, adulte et aîné (Loi 90)	25h00m
 Lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées (parcours qui comprend les 2 formations suivantes): <ul style="list-style-type: none">• Introduction à la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées• Identification et signalement d'une situation de maltraitance envers une personne aînée	2h10m
 Immunisation - Registre de vaccination du Québec - Interface Web	0h32m
 Standardisation de la prise en charge du patient agité (code blanc)	1h30m
 Prévention des chutes - Mesures préventives universelles	1h00m

Il y a deux formations à compléter :

- A. Titre de la formation : **Introduction à la lutte contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne en situation de vulnérabilité** (durée maximale de 1 h 30)
- B. Titre de la formation : **Identification et signalement d'une situation de maltraitance envers un aîné ou toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité** (durée maximale de 40 minutes).

3. Sélectionner la première formation. Cliquer ensuite sur le bouton vert « Cliquez ici pour aller directement à l'auto-inscription ».

Lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées

Cliquez ici pour aller directement à l'auto-inscription

Fiche descriptive de la formation

Informations sur la formation

ENA ID 2945

Principaux objectifs d'apprentissage **Vous pouvez cliquer [ici](#) pour avoir un aperçu de la formation.**

4. Remplir les informations demandées et cliquer sur Enregistrer les changements.

Pour la région, utilisez le menu déroulant pour sélectionner « 12 - Chaudière-Appalaches »

Pour le nom de l'employeur, inscrire le nom de la ressource pour laquelle vous travaillez.

Pour la catégorie d'employeur, utilisez le menu déroulant pour sélectionner « RI-RTF » ou « RPA ».

Région À remplir

Nom de l'employeur

Catégorie d'employeur RI-RTF

Enregistrer les changements Annuler

requis

5. Vous accédez alors à votre formation et vous n'avez qu'à y suivre les indications étape par étape.
6. Pour compléter chaque formation, vous devrez visionner toutes les « Activités de la formation ».

Introduction à la lutte contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne en situation de vulnérabilité

Dans cette formation, vous aurez cinq (5) activités à regarder :

- Introduction (10 min);
- Les concepts associés à la maltraitance (15 min);
- Les types de maltraitance (20 min);
- Le modèle de gestion des situations de maltraitance (15 min);
- La bientraitance (10 min).

7. Accéder à votre attestation et la remettre à votre supérieur.

Pour avoir votre attestation, vous devez avoir terminé le visionnement de la totalité des activités composant la formation. Cliquer sur « Attestation » qui se trouve à la fin de chaque formation.

Attestation de la formation

À la fin de votre formation, veuillez imprimer ou télécharger votre attestation pour conserver dans vos dossiers.

Attestation

Pour être reconnu comme ayant suivi la formation, vous devez remettre l'attestation de chaque formation à votre supérieur et les attestations doivent être conservées dans le dossier de l'employé.

Vous pouvez l'imprimer ou l'envoyer par courriel à votre supérieur. Pour ce faire, veuillez cliquer sur « Télécharger le certificat » et lorsque le fichier PDF sera ouvert, sélectionner l'imprimante ou la disquette pour enregistrer le fichier et l'envoyer par courriel.



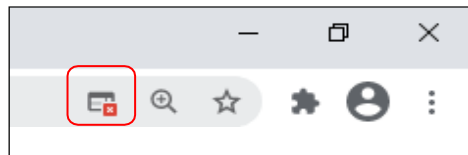
8. Répéter les mêmes étapes (2 à 7) pour la deuxième formation « Identification et signalement d'une situation de maltraitance envers un aîné ou toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité ».

Dans cette formation, vous aurez deux activités à regarder :

- Identification de la situation de maltraitance (15 min) ;
- Signalement de la situation de maltraitance (10 min).

ATTENTION

Si vous cliquez sur une capsule et que vous voyez ce message : « Il semble que les fenêtres surgissantes sont bloquées, ce qui a stoppé l'exécution de ce SCORM. Veuillez vérifier les réglages de votre navigateur avant de recommencer. », vous devez autoriser les pop-ups en cliquant sur le petit « x » rouge en haut à droite de votre écran (voir l'image ci-dessous). Une fois que s'est fait, rafraîchir votre page ou revenez sur la formation pour cliquer à nouveau sur la capsule.



Si vous n'utilisez pas le navigateur Chrome, cliquez sur « **Comment autoriser les fenêtres surgissantes » et vous aurez les procédures pour les autres navigateurs (Safari, Explorer, Firefox, etc.)

Annexe 2 : Réflexions personnelles

Titre de la formation : : Introduction à la lutte contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité (ENA – 1h30)

Objectifs d'apprentissage de la formation

1. Situer la maltraitance dans le contexte du Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées et de la Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité;
2. Distinguer les principaux termes associés à la maltraitance;
3. Identifier des situations où peuvent se présenter des formes de maltraitance;
4. Nommer les éléments clés du continuum de soins et de services pour contrer la maltraitance;
5. Nommer les domaines d'expertise nécessaires pour contrer la maltraitance;
6. Reconnaître les comportements bientraitants.

Questions, réflexions, réactions, commentaires, suggestions d'amélioration continue dans mes interventions, dans nos façons de faire en équipe ou dans nos façons de faire dans la RI, RTF, RPA ou avec le CISSS :

Titre de la formation : Identification et signalement d'une situation de maltraitance envers un aîné ou toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité (ENA – 40 min)

Objectifs d'apprentissage de la formation

1. Reconnaître l'importance d'être attentif, afin d'identifier la maltraitance qui est souvent cachée;
2. Identifier certains facteurs de risque et de protection relatifs aux situations de maltraitance;
3. Distinguer facteurs de risque, indices et indicateurs, afin de ne pas tirer des conclusions hâtives;
4. Distinguer les deux contextes de signalement.

Questions, réflexions, réactions, commentaires, suggestions d'amélioration continue dans mes interventions, dans nos façons de faire en équipe ou dans nos façons de faire dans la RI, RTF, RPA ou avec le CISSS :